TABLE DES MATIÈRES

1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE 2
2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE 2
2.1 Composantes physiques 2
2.2 Composantes biologiques 4
3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN 8
3.1 Situation géographique et contexte régional 8
3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant 8
3.3 Utilisation du territoire 9
3.4 Tenure des terres 10
3.5 Affectation du territoire 10
3.6 Gestionnaires du site 10
4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE 12
5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION 12
6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES 13
7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE 13
7.1 Vocation et orientations de développement durable 15
7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site 16
8.0 RÉFÉRENCES 17

1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 409 000 m UTM (Nord) : 5 387 000 m
Longitude : 48°37'30'' Latitude : 69°05'00''

La barre de Portneuf est située sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf et à 17 km à l'ouest de la municipalité de Forestville. Située en rive droite de l'embouchure de la rivière Portneuf, cette barre longe le littoral vers l'ouest sur une longueur de près de 4,0 km. Elle est facilement visible à partir de la route provinciale 138.

Le site retenu à titre d'habitat littoral d'intérêt est constitué de la barre et de l'embouchure de la rivière Portneuf, comprenant les marais salés adjacents. Puisque ces secteurs sont intimement liés, le site a donc été considéré dans son ensemble pour la réalisation de cet exercice de caractérisation et d'évaluation de sa valeur écologique.

2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

2.1 Composantes physiques

Longeant le chenal d'écoulement de la rivière, la barre borde, avec la pointe des Fortin en rive gauche, l'embouchure de la rivière Portneuf dans le fleuve Saint-Laurent (figure 4.1). À marée basse, il y a de larges battures de chaque côté du chenal d'écoulement constituées d'un substrat principalement sablonneux avec quelques fractions argileuses et/ou rocailleuses. La barre et la pointe des Fortin sont, pour leur part, essentiellement constituées d'un substrat de sable fin à moyen et d'une faible proportion de roche et de gravier. La barre de Portneuf, aussi appelée barre de sable, n'est reliée au littoral que par une mince bande sablonneuse. S'avançant le long du littoral en direction sud-ouest, cette barre a été formée par l'action des courants et des vagues du milieu marin, conjuguée au courant du chenal de la rivière. Une bonne partie de la barre de sable demeure émergée, même lors des marées de vives-eaux d'équinoxe.

Les berges de la municipalité de Portneuf sont composées de petits talus sablonneux qui présentent en maints endroits des signes d'érosion marine assez prononcés et qui alimentent le système sédimentaire local. À quelques endroits, des enrochements ont été installés pour contrer ce phénomène.

Entre la barre de sable et le littoral, se trouve une vaste batture comprenant un marais salé, à son extrémité est. Le substrat de ce marais est composé principalement de silt argilo-sableux. En se déplaçant vers l'ouest, les fractions granulométriques de la batture deviennent progressivement plus sablonneuses. Le marais, localisé en rive gauche de la rivière Portneuf, présente un large dépôt de même nature que le premier marais.

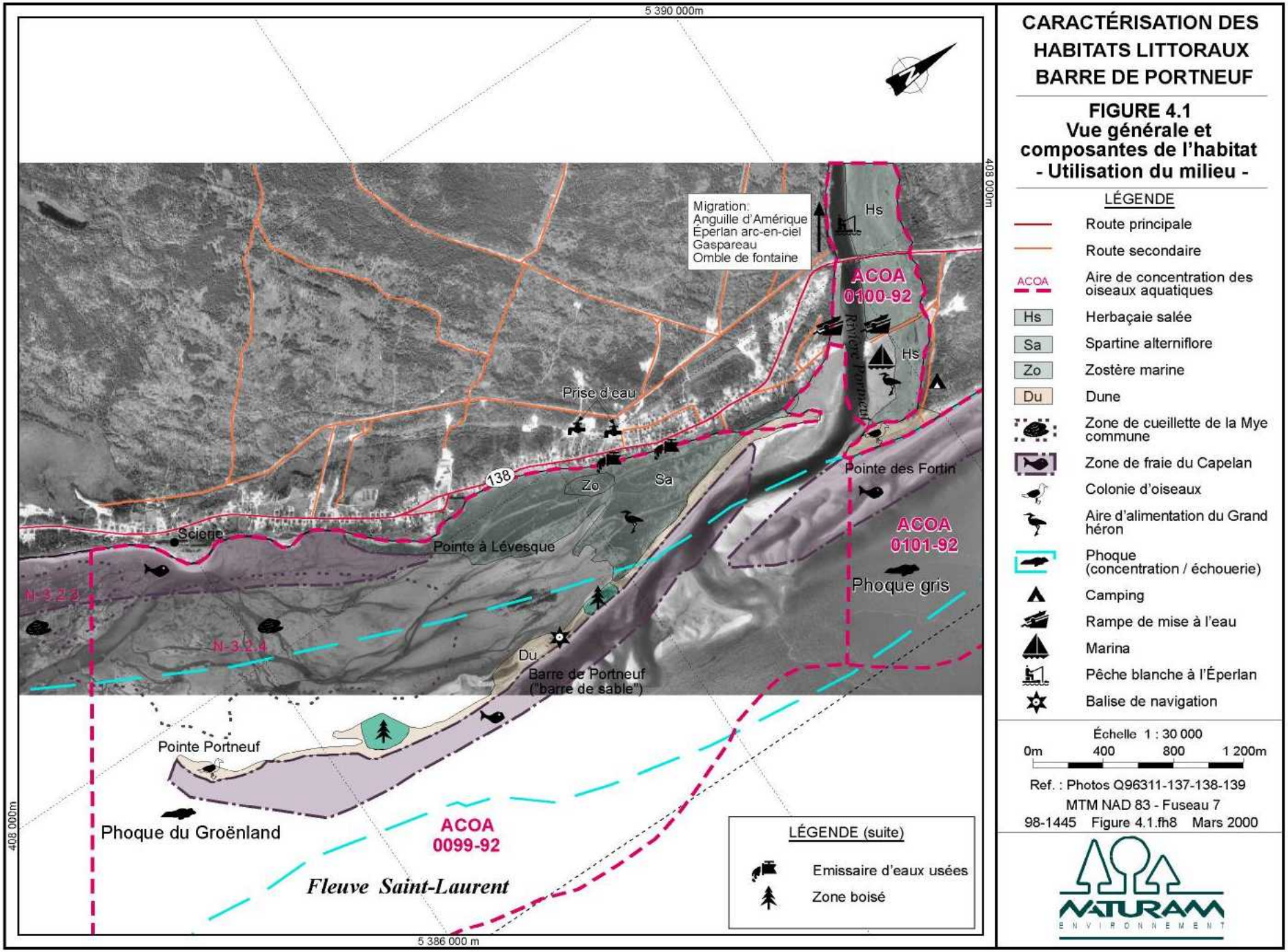

CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BARRE DE PORTNEUF

FIGURE 4.1
Vue générale et composantes de l'habitat - Utilisation du milieu -

LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- ACOA — Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Hs — Herbaçaie salée
- Sa — Spartine alterniflore
- Zo — Zostère marine
- Du — Dune
- Zone de cueillette de la Mye commune
- Zone de fraie du Capelan
- Colonie d'oiseaux
- Aire d'alimentation du Grand héron
- Phoque (concentration / échouerie)
- Camping
- Rampe de mise à l'eau
- Marina
- Pêche blanche à l'Éperlan
- Balise de navigation

Échelle 1 : 30 000

0m 400 800 1 200m

Ref. : Photos Q96311-137-138-139

MTM NAD 83 - Fuseau 7

98-1445 Figure 4.1.fh8 Mars 2000

NATURAM ENVIRONNEMENT

2.2 Composantes biologiques

Les composantes biologiques majeures de ce site sont la présence de la barre de sable et des marais salés ainsi que la faune avienne associée à ces habitats. D'autres composantes d'intérêt sont également présentes.

Barre de sable

La barre de sable longeant le littoral (près de 4 km) constitue l'élément qui confère assurément à ce site son caractère exceptionnel et permet la formation d'un écosystème marin unique en son genre dans l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. La barre de sable constitue un habitat idéal pour les espèces végétales caractéristiques des milieux sablonneux littoraux.

Plus de 30 espèces végétales ont été répertoriées lors d'une visite réalisée à l'été 1999 sur la barre de sable (tableau 4.1). Cet exercice a permis de bonifier celui réalisé par Kedney *et al.* (1995). Le haut de la dune est composé d'une dominance d'Élymes des sables et de Gesses maritime. Deux îlots boisés sont également situés sur cette même barre, ce qui explique la présence d'espèces plus forestières, telles l'Épinette noire et l'Épinette blanche. Deux espèces, soit le Sapin baumier et le Pin gris, avaient été inventoriées en 1995, mais n'ont pas été retrouvées en 1999. À l'extrémité de la barre, la végétation devient très éparse en raison des immersions sporadiques lors des marées de vives-eaux. À noter que la dune de sable de la pointe des Fortin supporte une végétation dominée par les mêmes espèces que la barre.

Marais salé

Localisé au fond de la baie comprise entre la barre de sable et le littoral, et d'une superficie d'environ 42 ha, le marais salé est principalement constitué d'un herbier de Spartines alterniflores, bordé par une mince bande d'herbaçaie salée (2 à 10 m selon l'endroit). Les chenaux d'écoulement et les mares sont peu profonds. Les mares ne couvrent que 10 à 30 % de la superficie du marais. Bien que la Ruppie maritime soit absente de ces mares, 11 espèces végétales ont été répertoriées dans l'ensemble de ce marais, dont notamment la Spartine étalée. Cette espèce, typique de l'étagement des marais de la rive sud de l'estuaire, est très peu commune sur la rive nord et ne semble pas former d'étagement réel. (petite zone de 2 ha où domine l'espèce).

Au niveau de la faune du marais, on retrouve des densités d'épinoches et de gammares relativement importantes. La présence de larves et d'adultes en fraie suggère des activités de reproduction à cet endroit pour l'Épinoche à trois épines. Le long des chenaux, de nombreux petits mollusques, tels la Macome balthique et la Littorine rugueuse du nord, peuvent également être observés.

En amont de l'embouchure de la rivière Portneuf, en rive gauche (est), on retrouve un marais salé de 29 ha, composé de 5 ha de marais à spartine et 24 ha d'herbaçaie salée

(Dryade 1980). Auparavant d'un seul tenant, ce marais est aujourd'hui divisé en trois plaques principales d'herbaçaies, séparées par les chaussées de la route provinciale 138 et de l'accès à la marina. L'aménagement de ces infrastructures dans le marais a perturbé l'équilibre dynamique de cet écosystème, de sorte que celui-ci compte peu de canaux (étiers) et renferme moins de 10 % de marelles contenant très peu de Ruppie maritime. La composition végétale varie selon l'endroit, mais on retrouve dans l'ensemble une dominance du Jonc de la Baltique, de la Potentille ansérine et des graminées. Les espèces végétales rencontrées sont semblables à celles retrouvées dans le marais situé à l'intérieur de la barre, à l'exception de l'absence de Spartines étalées et de Glaux maritimes. Très localisée, la Spartine alterniflore forme une bande étroite au bas du marais ainsi qu'autour des canaux et des marelles.

Tableau 4.1. Espèces végétales retrouvées sur la barre de Portneuf, selon l'inventaire sommaire réalisé à l'été 1999.

Nom commun	Nom latin
Achillée mille-feuille	*Achillea millefolium*
Airelle vigne d'ida	*Vaccinium vitis-idaea*
Aulne sp.	*Alnus sp.*
Bleuet sp.	*Vaccinium sp.*
Bouleau blanc	*Betula papyrifera*
Camarine noire	*Empetrum nigrum*
Campanule à feuilles rondes	*Campanula rotundifolia*
Caquillier édentulé	*Cakile edentula*
Carex sp.	*Carex sp.*
Céloplèvre brillante	*Coelopleurum lucidum*
Cornouiller du Canada	*Cornus canadensis*
Élyme des sables	*Elymus arenarius*
Épilobe à feuilles étroites	*Epilobium angustifolium*
Épinette blanche	*Picea glauca*
Épinette noire	*Picea mariana*
Fraisier sp.	*Fragaria sp.*
Framboisier	*Rubus sp.*
Gesse maritime	*Lathyrus maritimus*
Graminées sp.	----------
Immortelle	*Anaphalis margaritacea*
Iris à pétales aigus	*Iris setosa*
Kalmia à feuilles étroites	*Kalmia angustifolia*
Livèche écossaise	*Ligusticum scothicum*
Lycopode sp.	*Lycopodium sp.*
Peuplier faux-tremble	*Populus tremuloides*
Potentille à feuilles tridentées	*Potentilla tridentata*
Salsepareille	*Aralia nudicaulis*
Sabline faux-péplus	*Arenaria peploides*
Smilacine étoilée maritime	*Smilacina stellata var. maritima*
Sorbier d'Amérique	*Sorbus americana*
Thé du Labrador	*Ledum groenlandicum*

Faune avienne

La barre de Portneuf est un site privilégié pour l'observation des oiseaux (Cyr 1992; David 1990). Elle est notamment renommée pour l'observation de très grands rassemblements migratoires, ainsi que pour la présence d'espèces particulières. Les espèces coloniales y sont relativement abondantes, mais la nidification semble restreinte en général.

L'extrémité de la barre de Portneuf accueille une très grande concentration de Laridés, dont la Mouette tridactyle et les goélands. Trois espèces y sont d'ailleurs nicheuses, mais en faible nombre. En 1995, on y a dénombré 7 couples de Goélands argentés, 3 couples de Goélands marins et 20 couples de Sternes pierregarin (Mousseau et Armellin 1996). Selon l'inventaire sommaire réalisé à l'été 1999, le nombre de goélands nicheurs serait relativement stable. En effet, malgré le très grand nombre d'adultes (environ 1 000 répartis en deux colonies), seulement 16 jeunes goélands ont été dénombrés. Les effectifs de Sternes pierregarin seraient quant à eux en diminution. Il n'a été possible d'apercevoir que 8 individus lors des visites à l'été 1999. De plus, selon des ornithologues amateurs, les sternes n'y nicheraient qu'occasionnellement (Rémi Gilbert et Michel Dixon, comm. pers.). En effet, ces oiseaux farouches sont sensibles à la prédation par les goélands et au dérangement humain (Razure, 1995). Parmi les autres espèces nicheuses de la barre de sable, mentionnons la présence d'un grand nombre de Bruants des prés (R. Gilbert, comm. pers; Gauthier et Aubry 1995). Le Canard noir nicherait également dans le marais à spartine à l'intérieur de la barre de sable (R. Gilbert, comm. pers; Gauthier et Aubry 1995) ainsi que dans le marais bordant la rivière. Les observations réalisées à l'été 1999 ont permis de confirmer la nidification des deux espèces à ces endroits. Par ailleurs, bien que des groupes d'eiders et de cormorans puissent être observés, il ne s'agirait pas d'espèces nicheuses du secteur.

La barre de Portneuf est un site d'alimentation très important pour les oiseaux de rivage lors de leur migration automnale (Naturam Environnement 1998 Bourget 1990). De très fortes concentrations de limicoles peuvent y être observées. À l'automne 1990, l'endroit a ainsi accueilli quelque 14 770 oiseaux de 16 espèces différentes (Bourget 1991). Le site serait l'une des plus importantes haltes pour le Pluvier argenté, le Bécasseau roux et le Bécasseau à croupion blanc (Bourget 1991). Les espèces les plus communes sont le Pluvier semipalmé, le Pluvier argenté, le Tournepierre à collier, le Bécasseau à croupion blanc, le Bécasseau sanderling et le Bécasseau semipalmé (R. Gilbert et M. Dixon, comm. pers.). La baie derrière la barre supporte une importante communauté d'invertébrés permettant de nourrir ces limicoles.

On retrouve une grande concentration d'anatidés lors des migrations. Lors de la migration automnale de 1991, on y a notamment observé la présence du Canard noir, de la Sarcelle à ailes vertes, du Cormoran à aigrettes et du Grand Harle. Au printemps 1992, on a pu y observer une centaine de Macreuses noires et de Fuligules à collier, accompagnés entre autres de Macreuses à front blanc et de Garrots à œil d'or. Notons également que durant l'hiver, le secteur constitue une aire d'hivernage pour plusieurs centaines de Hareldes kakawi (Savard 1990).

Finalement, le site se démarque par la présence de certaines espèces particulières. Cet endroit est ainsi l'un des rares où l'on peut observer facilement le Labbe parasite (Boisseau 1998; Cyr 1992; David 1990). Lors de l'inventaire à l'été 1999, deux individus ont d'ailleurs été observés. De plus, les marais salés sont fréquentés très régulièrement par le Grand héron, qui utilise ainsi l'endroit comme aire d'alimentation durant la période de nidification et d'élevage des petits. Cette espèce niche sur l'île Laval près de Forestville, à quelque 17 km de Sainte-Anne-de-Portneuf. On y a déjà observé jusqu'à 12 individus au même moment (Naturam Environnement, Données non publiées). Le marais entre la marina et la pointe des Fortin est aussi régulièrement fréquenté par plusieurs Grands hérons.

Autres composantes d'intérêt

Le secteur de la barre de Portneuf renferme une faune marine relativement abondante et diversifiée. La baie formée par le banc de sable offre un habitat propice à l'accumulation de petits invertébrés (Boisseau 1998), ce qui y favorise la concentration des mollusques filtreurs et des petits poissons. Le petit herbier de Zostère marine, situé face à la municipalité, constitue aussi un élément important de cet habitat propice à la faune marine (Boisseau 1998; Kedney *et al.* 1995).

À l'intérieur du banc de Portneuf, on retrouve un important banc coquillier de 9,6 km^2, constitué principalement de Mye commune (Génivar s.d.; Naturam Environnement 1998). L'inventaire sommaire de l'été 1999 a permis de remarquer également la présence d'une grande concentration de Macomes balthiques du côté nord de la barre (dans la baie) et de Mesodesmes arctiques du côté du fleuve (sud de la barre et pointe des Fortin).

Au moins 14 espèces de poissons fréquenteraient le secteur marin adjacent et l'embouchure de la rivière Portneuf (Kedney *et al.* 1995). La rivière Portneuf constitue ainsi un site de fraie pour l'Éperlan arc-en-ciel et l'Omble de fontaine anadrome. Par ailleurs, un bon nombre de Capelans fraient sur la barre de Portneuf (Génivar s.d.; Kedney *et al.* 1995; Naturam Environnement 1998). Dans la baie à l'intérieur de la barre, on retrouve notamment l'Épinoche à trois épines, l'Épinoche à quatre épines, l'Épinoche à neuf épines, l'Éperlan arc-en-ciel, le Gaspareau et le Poulamon atlantique (Kedney *et al.* 1995). Le hareng atlantique, les Plies spp. et les lançons fréquentent également le secteur marin avoisinant..

Les mammifères marins profiteraient, quant à eux, des courants profonds d'eau froide remontant dans l'estuaire maritime par le chenal laurentien. Le secteur de Portneuf est un endroit particulièrement propice à l'observation des Rorquals bleus qui viennent s'y alimenter au printemps (Boisseau 1998). Cette baleine est considérée vulnérable au Canada (site internet COSEPAC). En outre, les Phoques du Groenland, gris et communs, profitant de la concentration des poissons, y sont régulièrement observés. En été, les phoques gris et communs s'échoueraient occasionnellement sur la barre (Génivar s.d.; Mousseau et Armellin 1996; Naturam Environnement 1998; site internet Portneuf). Une colonie de reproduction du phoque gris aurait été rapportée à cet endroit (Mansfield et

Beck 1977 *In* Michaud 1991), bien qu'il soit reconnu que la majorité des individus de cette espèce se reproduisent à l'extérieur du système laurentien (île de Sable, Nouvelle-Écosse).

3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

3.1 Situation géographique et contexte régional

Situation géographique

Située à 17 km à l'ouest de Forestville et à 80 km à l'est de Tadoussac, la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf compte environ 1 000 habitants et s'étend sur une longue bande riveraine au fleuve Saint-Laurent. La barre de Portneuf est facilement visible à partir de la route provinciale 138, qui longe la rive au cœur même du village.

Contexte régional

Les activités touristiques sont peu développées dans ce secteur de la Haute-Côte-Nord. Les pôles touristiques majeurs sont relativement éloignés, étant localisés autour de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est. On retrouve un premier site touristique d'intérêt à environ 17 km à l'est, dans la municipalité de Forestville (musée la Petite Anglicane). À l'ouest, le Centre d'interprétation des marais salés de Pointe-au-Boisvert se situe également à environ 15 km de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf.

3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

La barre de Portneuf n'est reliée à la terre ferme que par une mince bande sablonneuse. La municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf y a aménagé un accès public qui permet de parcourir la barre à pied ou en VTT. Une pancarte, située sur la route provinciale 138, annonce aux visiteurs l'emplacement du site d'accueil principal et de son stationnement public. Sur ce site, on trouve une grande carte de la barre situant les principaux points d'intérêt. La barre de sable peut être visitée presque en tout temps, à l'exception du secteur de la pointe Portneuf qui est inondé en partie lors des marées hautes. Il faut prévoir au moins quatre heures de marche pour parcourir cette barre (aller-retour).

Il existe également des endroits permettant d'observer la barre de Portneuf depuis la route 138, à l'intérieur du village. On retrouve au moins deux de ces points d'observation, aménagés par la municipalité, plus à l'ouest. Ces points d'observation possèdent chacun quelques emplacements de stationnement. Ceux-ci offrent une vue panoramique intéressante sur la barre, un belvédère couvert et des tables de pique-nique.

Pour accéder à la pointe des Fortin, il est possible d'emprunter un chemin en terre battue dont l'entrée est située à quelques dizaines de mètres à l'est du pont, sur la route provinciale 138. On peut ensuite se stationner à la marina ou au bout du chemin, où se trouve un petit stationnement. Une visite à pied permet de parcourir le littoral sablonneux.

Il est également possible d'explorer le secteur marin entourant la barre en embarcation. À cet effet, une rampe de mise à l'eau et des services d'excursion (Croisières du Grand héron) sont mis à la disposition des utilisateurs à la marina située à l'embouchure de la rivière Portneuf. Cette marina compte une trentaine de places à quai, dont 10 pour les visiteurs. Le quai fédéral, situé en rive droite de la rivière, offre aussi une rampe de mise à l'eau. En suivant les indications des bouées, les plaisanciers peuvent contourner les bancs de sable et accéder sans danger au secteur maritime. Cependant, le chenal d'écoulement peu profond de la rivière limite la circulation des embarcations lors des marées basses.

3.3 Utilisation du territoire

En 1921, un phare pour la navigation a été construit sur la barre de Portneuf et fut utilisé jusque dans les années 1960 (site internet Portneuf). Certains vestiges du phare subsistent sur la barre. À la même époque, un chenal de navigation séparait la barre de la berge. Ce chenal servait au transport du bois par bateau vers l'usine de transformation. Lors de l'arrêt des opérations de transport, le chenal se serait comblé naturellement.

Aujourd'hui, la barre de Portneuf est fréquentée régulièrement par les touristes, les résidants et de nombreux ornithologues amateurs. La majorité y accède à pied ou circule en VTT. De nombreuses traces de leur passage peuvent être remarquées au travers de la végétation des dunes. Les plages de la barre de Portneuf et du secteur à l'est de la pointe des Fortin, sont également des sites populaires pour la récolte du Capelan qui y roule au printemps. L'intérieur de la barre est sporadiquement utilisé pour la cueillette de la Mye commune. À noter toutefois que le secteur N-3.2.4 a été fermé en mai 1997 et qu'ainsi, seul le secteur N-3.2.3 demeure encore ouvert. On note la présence de deux émissaires d'eaux usées municipales au fond du marais (pollution bactérienne).

De nombreux pêcheurs utilisent la marina ou le quai fédéral de Portneuf comme port d'attache (une douzaine d'emplacements à quai). La municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf compte une poissonnerie et une usine de transformation du crabe où il leur est possible d'écouler leurs captures.

Depuis quelques années, un entrepreneur (Les Croisières du Grand Héron) offre aux touristes des excursions au large de Portneuf et en direction de Forestville. Selon la saison, ces excursions permettent aux touristes d'observer les baleines, les oiseaux aquatiques et le phénomène de bioluminescence du plancton.

La rivière Portneuf est aussi le site d'une activité de pêche hivernale. À son embouchure, juste en amont du pont de la route 138, de nombreuses cabanes permettent la pêche blanche à l'Éperlan arc-en-ciel. Les autres espèces susceptibles d'être capturées sont le Poulamon atlantique et l'Omble de fontaine anadrome. Notons aussi la présence d'une petite centrale hydroélectrique (PN-1; Société Innergex) juste en amont de l'estuaire de la rivière Portneuf (Naturam Environnement 1998).

3.4 Tenure des terres

La barre de Portneuf est de tenure publique et appartient au ministère des Ressources naturelles (secteur Terres). La bande de terre bordant la rivière en rive gauche, entre la route 138 et l'extrémité de la pointe des Fortin, est la propriété de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf (figure 4.2). En amont du pont, les bandes de terre longeant les deux rives, sont quant à elles, la propriété de l'entreprise Emballages Stone (Canada Inc.), aujourd'hui Abitibi-Consolidated. L'ensemble des berges du littoral, en aval du pont de la route 138 en rive droite et se prolongeant vers l'ouest le long de la municipalité, appartiennent à de nombreux propriétaires privés. La tenure partielle des terres est présentée au tableau 4.2.

Tableau 4.2. Tenure partielle des terres du secteur de la barre de Portneuf

N°[1]	N° de lot	Propriétaire	Superficie.(m²)
1	285 / 286 / 287-P	Emballages Stone (Canada inc.)	1 290 700
2	287-P	Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf	305 500
3	48 / 57 / 84	M.R.N. (secteur Terres)	189 100

[1] Le chiffre de la première colonne correspond à un terrain identifié à la figure 4.2.

3.5 Affectation du territoire

Zonage municipal

La municipalité a attribué une affectation « récréative » à la barre de sable, à la pointe des Fortin et à la rivière Portneuf ainsi qu'à l'ensemble des marais et du secteur marin adjacent. L'ensemble du secteur littoral de la municipalité, de chaque côté de la route 138, a pour sa part reçu des affectations de nature urbaine « habitation, mixte, public, industriel », tandis que la zone boisée adjacente à la municipalité est un territoire principalement « forestier ».

Statut actuel du site

Le secteur comprend trois aires de concentration des oiseaux aquatiques reconnues comme habitats fauniques en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (ACOA 0099-92 / 0100-92 / 0101-92). Ce statut implique que, sauf exception (autorisation du ministre), il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

3.6 Gestionnaires du site

Actuellement, bien que les terrains de la barre de Portneuf soient la propriété du M.R.N. (secteur Terres), la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf, par l'intermédiaire du comité touristique de Sainte-Anne-de-Portneuf, est le principal gestionnaire du site. Ses

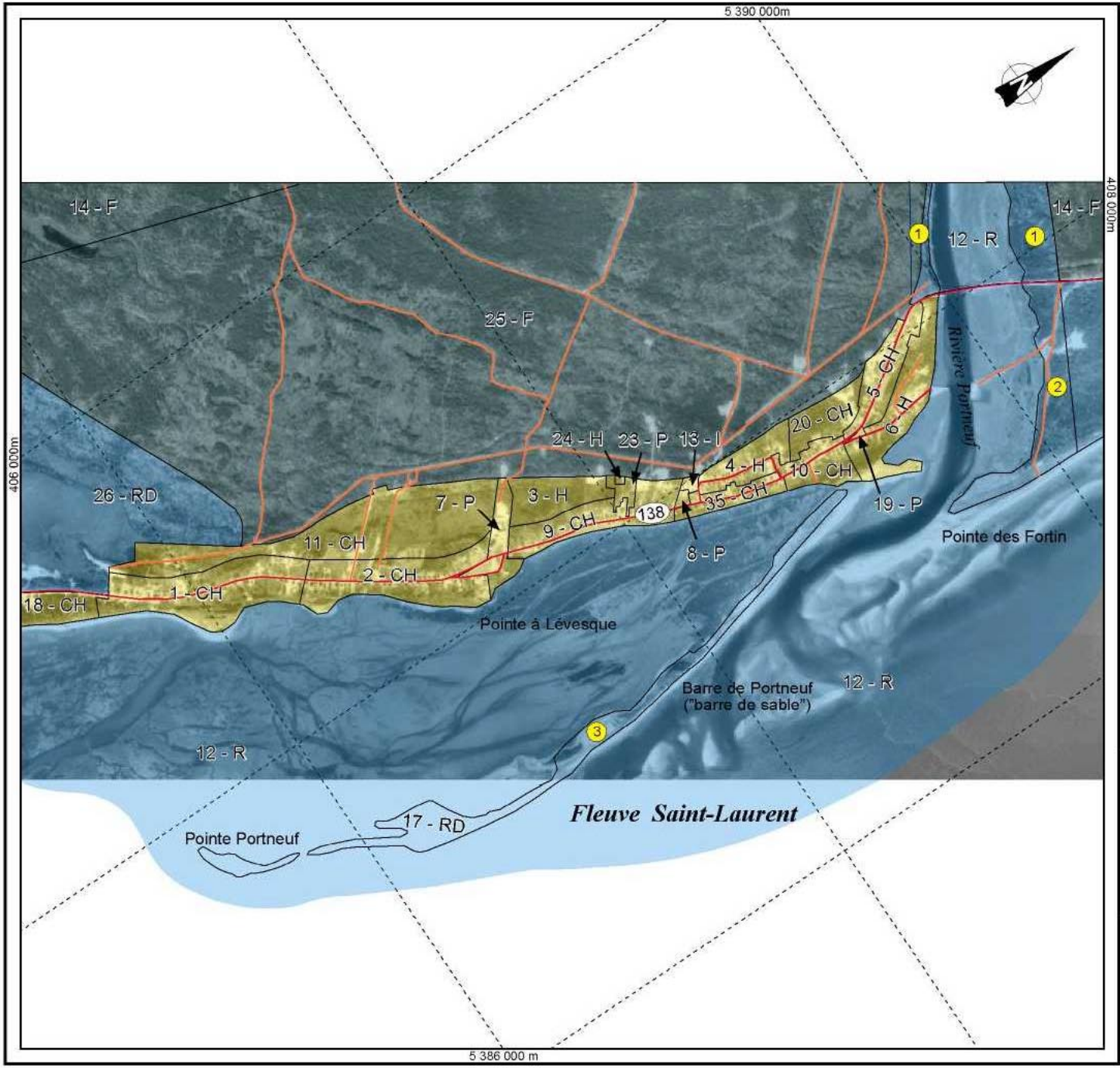

CARACTERISATION DES HABITATS LITTORAUX BARRE DE PORTNEUF

FIGURE 4.2
Vue générale et composantes de l'habitat - Tenure et Zonage -

LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- Limite de lots
- Limite de zonage
- (2) Numéro de lot (Tableau 4.2)
- Récréatif
- Forestier
- Urbain

Échelle 1 : 30 000

0m 400 800 1 200m

Ref. : Photos Q96311-137-138-139

MTM NAD 83 - Fuseau 7

98-1445 Figure 4.2.fh8 Mars 2000

NATURAM ENVIRONNEMENT

activités de gestion se concentrent principalement au niveau du développement touristique de la barre de Portneuf et peu d'actions ont été entreprises jusqu'à maintenant au niveau de sa conservation. À noter que le comité touristique est dissolu depuis l'été 1999.

4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

Parmi l'ensemble des milieux littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime, l'importance écologique de la barre de Portneuf est « très élevée ». En effet, l'endroit renferme un écosystème unique en son genre et présente une grande richesse écologique. Des sites de cette importance sont assez rares sur la Côte-Nord et méritent une attention particulière afin de préserver leur intégrité écologique, ainsi que celle de l'ensemble de l'écosystème laurentien.

5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Le site est soumis à de nombreuses perturbations, particulièrement d'origine anthropique. La proximité de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf favorise une fréquentation et une utilisation du site assez intenses.

Au niveau de la barre

Le piétinement de la végétation par les VTT constitue la principale perturbation sur la barre de sable. La végétation du haut de la dune, particulièrement sensible au piétinement, joue un rôle essentiel dans le maintien de la barre de sable et la protège contre une érosion rapide par l'eau et le vent. Rappelons que la barre joue également un rôle dans la protection des berges de la municipalité.

La grande fréquentation touristique pourrait aussi avoir un effet sur la faune avienne utilisant le secteur. Bien qu'aucune donnée ne permette de confirmer ces faits, il est possible que la présence humaine puisse limiter les activités de nidification et d'alimentation des oiseaux. La Sterne pierregarin et le Grand héron sont des oiseaux particulièrement sensibles à la présence humaine.

Au niveau de la rivière Portneuf

La rivière Portneuf a subi par le passé plusieurs remblayages importants des ses marais salés (aménagement de la route 138 et de la route d'accès à la marina). Ces activités ont eu pour effet d'affecter les processus dynamiques de productivité du milieu. Les chenaux et les marelles ont été modifiés ou sont disparus. Néanmoins, la rivière est aujourd'hui peu soumise à de nouvelles perturbations, outre la navigation maritime qui pourrait occasionner de l'érosion riveraine par batillage ou encore déranger les oiseaux fréquentant le secteur.

La bande littorale

Certaines activités des résidants de la municipalité bordant cet habitat peuvent constituer une source potentielle de dérangement pour quelques espèces. De plus, la municipalité rejette ses eaux usées non traitées directement dans la baie de Portneuf, ce qui constitue une source de pollution non négligeable (réseau reliant les 2/3 de la municipalité avec un débit estimé à 118 m^3/j). Un site d'enfouissement désaffecté est également situé à Sainte-Anne-de-Portneuf à 500 m de la rive en bordure de la route 138 (Naturam Environnement 1998; BIOREX, 1996).

D'origine naturelle, l'érosion marine est un élément perturbateur majeur des terres du littoral. Les petites falaises sont ainsi érodées à chaque année lors des marées de vives-eaux d'équinoxe. Un enrochement a été mis en place pour tenter de ralentir ce processus qui menaçait certaines habitations.

6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 4.3 présente la synthèse des potentiels et contraintes du site de la barre de Portneuf à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre l'utilisation des ressources présentes par les générations futures. Il appert que les prochaines interventions majeures devraient être envisagées dans leur ensemble et intégrées dans une vision cohérente de mise en valeur du site, soucieuse du caractère esthétique de son paysage naturel. Ces orientations pourront éventuellement servir de canevas de base pour l'élaboration d'un plan d'intervention propre à la protection et au développement durable de la barre de Portneuf.

Tableau 4.3. Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la barre de Portneuf

	Vocation	
POTENTIELS	**Conservation**	**Mise en valeur**
– Valeur écologique très élevée du site (concentration d'oiseaux migrateurs, richesse de la faune marine, présence d'une barre de sable de près de 4,0 km, marais salés)	X	X
– Rareté relative d'une telle formation géomorphologique (barre de Portneuf)	X	X
– Proximité de la route provinciale 138		X
– Habitats facilement accessibles		X
– Présence d'accès publics aménagés (barre de Portneuf, marais et pointe des Fortin)		X
– Présence de points d'observations littoraux		X
– Présence de sites populaires pour la récolte du Capelan	X	X
– Présence de 3 habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune	X	X
– La barre de Portneuf et les terres adjacentes au marais salé entre la 138 et la pointe des Fortin sont de tenure publique (minimise les efforts d'acquisition coûteuse et facilite leur reconnaissance)		X X
– Volonté municipale de mise en valeur de la barre		
– Présence d'activités d'interprétation des milieux marins littoraux (Croisière du Grand héron)		
CONTRAINTES		
– Le site bénéficie d'une affectation « récréative » (minimise la protection du site)	X	
– Perturbation anthropique importante (piétinement de la végétation de la barre par les VTT)	X	
– Végétation sensible sur la barre	X	
– La proximité de la municipalité apporte une pression constante sur l'ensemble du site en termes d'érosion humaine, de pollution et de dérangement de la faune	X X	
– Rejets des eaux usées non traitées dans le marais		X
– Navigation limitée, à marée basse, au niveau de l'estuaire de la rivière		X
– Éloignement par rapport aux principaux pôles touristiques régionaux		

7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu à valeur écologique très élevé soit axé à la fois vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par l'importance écologique du site et par la présence de certaines infrastructures touristiques sur le site.

Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Favoriser la mise en place de mesures de protection davantage axées sur la conservation pour certaines composantes du site de la barre de Portneuf

  - Porter une attention particulière au piétinement de la végétation sur la barre de sable (réduction de la circulation des VTT)
  - Évaluer les répercussions de la fréquentation piétonnière et motorisée (VTT) annuelle sur la barre de sable et élaborer des mesures de protection proportionnelles aux conclusions
  - Évaluer la possibilité de circonscrire la circulation piétonnière à un seul sentier (ex. : balises)
  - Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel telle que la barre de sable
  - Porter une attention particulière, lors des activités humaines réalisées dans le secteur (interprétation ou autres), aux périodes de reproduction de certaines espèces animales (notamment les oiseaux coloniaux)
  - Veiller à ce que soit intégrées des considérations de conservation à l'intérieur de l'affectation récréative
  - Obtenir un statut de protection reconnaissant sa valeur écologique particulière
  - Examiner la possibilité de mettre en place des mesures de protection dans un cadre réglementaire municipal et une structure permettant l'application de ces mesures ainsi que celles déjà prévues aux lois et règlements fédéraux et provinciaux

- Maintenir et consolider la vocation de mise en valeur du site de la barre de Portneuf

  - Améliorer le site d'accueil par la mise en place d'un bâtiment sanitaire et par l'agrandissement du stationnement actuel
  - Évaluer la possibilité d'aménager un sentier piétonnier permettant de rejoindre la pointe Portneuf depuis le site d'accueil
  - Maintenir et assurer l'entretien des structures des points d'observation accessibles aux abords de la route provinciale 138
  - Évaluer le potentiel de mise en valeur complémentaire d'un attrait tels les vestiges du phare de la barre de sable

- Maintenir et consolider les activités d'observation du panorama fluvio-estuarien et de la faune de la barre et du marais en lien avec une vocation de conservation
- Évaluer la possibilité d'établir des liens au niveau de la mise en valeur entre le site de la barre de Portneuf et les autres sites récréo-touristiques de la région

7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Préfaisabilité

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevés, la mise en place d'un éventuel projet d'intervention pourrait être envisagée. Certaines composantes d'un tel projet pourraient cependant nécessiter, avant leur réalisation, un exercice préalable d'évaluation de leur préfaisabilité. Une telle évaluation de préfaisabilité devrait aborder principalement les aspects de marché potentiel, technique et financier.

Par exemple, si un développement de l'attrait touristique du phare de la barre de sable était préconisé, il nécessiterait d'abord une connaissance du nombre de visiteurs se rendant ou intéressés à se rendre à proximité des lieux. Une description détaillée du concept permettrait également d'en évaluer les coûts de construction et/ou de mise en place.

Un projet de développement durable du site de la barre de Portneuf pourrait avoir pour avantage d'augmenter la rétention touristique régionale par la mise en valeur d'un pôle d'attraction du circuit touristique régional.

La mise en valeur de ce site pourrait également avoir pour avantage de permettre l'établissement d'un système de suivi des populations animales et de l'évolution générale de cet habitat. De plus, cela pourrait permettre d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les autres composantes biologiques du secteur (poissons, invertébrés, algues, etc.) et sur les relations écologiques entre les diverses espèces fauniques et floristiques ainsi qu'entre ces espèces et le milieu.

Prise en charge

La mise en œuvre d'un projet de conservation et de mise en valeur nécessite la prise en charge de sa gestion par un organisme du milieu. Cet organisme pourrait être, soit directement la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf ou un organisme paramunicipal voué à ce genre d'action, tel le Comité touristique de Sainte-Anne-de-Portneuf ou encore un nouvel organisme créé par des citoyens de la région.

Par ailleurs, une collaboration étroite d'organismes régionaux tels que le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et l'Association touristique régionale de Manicouagan devrait également être envisagée.

8.0 RÉFÉRENCES

BIOREX. 1996. *Création d'une base de données géoréférencées sur les ressources halieutiques et leurs habitats: Fjord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent*. Présenté à Pêches et Océans. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2: fiches descriptives des ressources par municipalité)

BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional.* Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union québécoise pour la conservation de la nature. xxp. + annexes.

BOURGET, A. 1991. *Programme d'inventaire des limicoles. Rapport sommaire 1990.* Environnement Canada. Service canadien de la faune-Région du Québec. Rapport interne

BOURGET, A. 1990. *Programme d'inventaire des limicoles. Rapport sommaire 1989.* Environnement Canada. Service canadien de la faune-Région du Québec. Rapport interne

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998 (non publié). *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992.* Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

CYR, G. 1992. *Guide des sites de la Côte-Nord*. Club d'ornithologie de la Manicouagan. 48 p.

DAVID, N. 1990. *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*. Québec science Éditeur.

DRYADE. 1980. *Habitas propices aux oiseaux migrateurs. Le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, de la péninsule gaspésienne et des îles-de-la-Madeleine.* Service canadien de la faune.

GAUTHIER, J. ET Y. AUBRY. 1995. *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional.* Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de la protection des oiseaux et Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Service canadien de la faune.

GÉNIVAR. s.d. *Cartes sur les données du secteur estuaire maritime*. Préparé par Génivar.

KEDNEY, G., P. KALTENBACK ET M. CHUM. 1995. *Acquisition de connaissances et mise en valeur des habitats du banc de Portneuf.* Document réalisé par la firme Profaune pour le Comité touristique de Rivière Portneuf. 46 pages et 2 annexes.

MICHAUD, R. 1991. *Synthèse et analyse des connaissances relatives aux ressources naturelles du parc marin du Saguenay – Les mammifères marins*. Document préparé pour Argus Groupe-Conseil dans le cadre d'un travail pour le Service canadien des Parcs, Institut National d'Écotoxicologie du Saint-Laurent. 74 p.

MOUSSEAU, P. ET A. ARMELLIN. 1996. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Estuaire maritime*. Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zone d'intervention prioritaire 18. 340 p.

NATURAM ENVIRONNEMENT INC.1998. « Profil de la rive nord de l'estuaire » dans *Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la rive Nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent*. Préparé pour le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. P. 1-1 à 1-39.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. *Cartes sur les données du secteur estuaire maritime.* Préparé par Genivar.

RAZUREL, E. 1995. La sterne pierregarin p.534-537 *Dans* Gauthier, J. et Y. Aubry. *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional.* Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de la protection des oiseaux et Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Service canadien de la faune.

SAVARD, JEAN-PIERRE L. 1990. *Population de sauvagine hivernant dans l'estuaire du Saint-Laurent : Écologie, distribution et abondance.* Environnement Canada, Service canadien de la faune-Région du Québec. Série de rapports techniques no. 89.

Site internet du COSEPAC (consulté en septembre 1999)
http://www.cosewic.gc.ca/CSEMDC

Site internet de Portneuf
http://wwww.fjord-best.com/portneuf